



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 26 septembre 2011 -

La députée fédérale Katrin JADIN interroge le Ministre de la Justice ce mercredi sur l'évacuation de la Prison de Verviers!

L'évacuation des ailes A et B de la prison a été annoncée le 7 septembre, et ne manquera pas d'avoir des conséquences aussi bien sur les agents pénitentiaires et les détenus que sur l'Arrondissement de Verviers. Cette annonce avait suscité une vive réaction de la Députée fédérale Katrin Jadin.

Le 7 septembre dernier, les Verviétois se sont réveillés avec l'annonce de l'évacuation des ailes A et B de la Prison de Verviers d'ici au 31 octobre, décidée hier pour des raisons de sécurité par le bourgmestre de la Ville de Verviers, Claude Desama. Apparemment, la Ville de Verviers, le Cabinet de la Justice, la Régie des Bâtiments et l'administration pénitentiaire, ont convenu, à la lecture des rapports sur le sujet, de la nécessité de cette mesure.

Madame la Députée Fédérale Katrin JADIN reconnaît évidemment qu'il serait irresponsable de laisser les détenus vivre et les agents pénitentiaires travailler dans une infrastructure ne leur garantissant pas des conditions de sécurité optimales.

Mais elle s'inquiète de l'avenir ! Comment imaginer que l'arrondissement de Verviers ne dispose plus d'une prison sur son territoire ? Que va-t-il advenir des agents pénitentiaires qui travaillaient et vivaient à Verviers, et qui seront maintenant obligés de faire de long trajets vers une autre prison, alors même que les transports en commun ne leur en assurent pas toujours la possibilité ? Comment les familles des détenus pourront-ils encore visiter leurs proches transférés dans une prison éloignée ?

Afin de s'assurer que tous ces problèmes trouveront une solution à plus long terme, la députée interrogera le Ministre de la Justice Stephan De Clerck ce mercredi 28 septembre en Commission, en espérant pouvoir donner des réponses aux nombreuses personnes qui s'apprêtent à subir les conséquences d'une évacuation qui est le résultat de nombreuses années de négligence dans l'entretien d'un bâtiment vieillissant !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATTRIN JADIN

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02